

CHANCELLERIE MUNICIPALE

Législature 2023-2026  
**Répartition des départements**

Elu le 27 novembre dernier, le futur Conseil municipal de Saint-Imier s'est réuni une première fois jeudi 15 décembre.



*Le Conseil municipal version 2023-2026, avec de gauche à droite : Olivier Zimmermann, Hugo Figueiredo, Gisèle Tharin, Corentin Jeanneret, Josika Iles, Marco Pais Pereira et Samuel da Silva. (Photo Olivier Trummer)*

Placé sous la présidence du futur maire Corentin Jeanneret, l'Exécutif qui présidera aux destinées de la Ville à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 a procédé à la traditionnelle répartition des départements.

Parmi les trois anciens, seul Corentin Jeanneret (PLR) change de département. En tant que maire, les finances ainsi que l'administration générale et la police lui reviennent automatiquement. Quant à Josika Iles (ARC) et Olivier Zimmermann (PS), ils conservent l'équipement respectivement les bâtiments et infrastructures sportives.

Pour ce qui est des quatre nouveaux élus, Gisèle Tharin (PLR) prend les rênes de l'économie et du tourisme. Samuel da Silva (PLR) dirigera l'éducation et la culture. Marco Pais Pereira (ARC) se retrouve à la tête de l'urbanisme et de la mobilité. Quant à Hugo Figueiredo (PLR), il hérite de l'action sociale.

Les membres du Conseil municipal se retrouveront pour la première séance de la législature 2023-2026 le mardi 10 janvier prochain. Mais pour la plupart d'entre eux, le passage de témoin avec les partants se déroulera en douceur au cours des prochaines semaines déjà. (cha)

## **Vice-maire pour 2023**

Représentante du parti PLR. Les Libéraux-Radicaux au sein du Conseil municipal de Saint-Imier, Gisèle Tharin a été désignée en tant que vice-maire pour l'année 2023. A la tête du Département économie et tourisme, elle succédera à Josika Iles (ARC) au poste d'adjoint au maire au 1<sup>er</sup> janvier prochain. (cha)

Saint-Imier, le 16 décembre 2022